

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20221125-lmc126005-DE-1-1

Date de télétransmission : 2 décembre 2022

Date de réception : 2 décembre 2022

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

République Française

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 25 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N° 7

**PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIÈRE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'ANNÉE 2021**

⌘⌘⌘⌘

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu le code de l'environnement et notamment son article L110-1 précisant les cinq finalités du développement durable :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables ;

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite « Grenelle 2 » ;

Vu la loi 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales ;

Vu le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de

développement durable dans les collectivités territoriales ;

Vu le rapport de son président présentant le document annuel sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement du Département, les politiques menées sur le territoire des Alpes-Maritimes et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation ;

Après avoir recueilli les avis favorables des commissions GREEN Deal, environnement et croissance verte et Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

De prendre acte de :

- la présentation du rapport annuel sur la situation en matière de développement durable pour l'année 2021 intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques menées sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation au regard des cinq finalités du développement durable ;
- la poursuite de l'analyse des modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et les programmes menés par la collectivité conformément aux dispositions du décret n°2011-687 du 17 juin 2011.

Signé

Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental



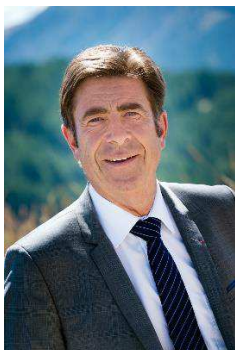
DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06



Rapport annuel 2021 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un Département GREEN Deal pour VOUS AVANT TOUT!

ÉDITO



Sécheresses record, feux de forêt dévastateurs, tempêtes meurtrières, agriculture en souffrance, mais également explosion des prix de l'énergie et des matières premières : tout nous crie aujourd'hui la fragilité du monde et l'impérieuse nécessité de rompre avec nos comportements d'hier.

S'il fait planer une véritable menace sur notre avenir, le changement climatique replace la volonté politique au centre du jeu, et invite à la fois à la responsabilité et à la créativité. Tel est d'ailleurs le sens profond du GREEN Deal que nous avons lancé en 2017 pour assurer la transition écologique de notre territoire, en fixant un cap clair et en favorisant l'émergence d'idées nouvelles.

Modernisation des bâtiments départementaux, gestion vertueuse des ressources humaines, achats durables, préservation des milieux et de la biodiversité, action de proximité et solidarités humaines, modes de production et consommation responsables, mobilités douces : autant de domaines et d'initiatives, à la fois en interne et dans nos politiques publiques, dont nous sommes fiers de rendre compte dans ce rapport 2021, à destination des élus, des agents, des partenaires et du grand public.

Face aux difficultés qui nous assaillent, le GREEN Deal démontre toute sa pertinence et mérite d'être encore amplifié. Et c'est bien là notre intention, au travers de leviers tels que le programme d'aides aux particuliers sur la mobilité et l'habitat, l'Observatoire départemental de l'eau et le plan de lutte contre la sécheresse, le plan Méditerranée, qui subit la double attaque du réchauffement climatique et de la pollution, ou encore la bonification du taux d'aide aux collectivités pour des projets relevant du développement durable.

Nous continuerons de réunir les conditions d'un développement harmonieux du territoire maralpin, conjuguant préservation de l'environnement et des ressources et déploiement des activités humaines. Un développement significatif du souci d'exemplarité qui nous guide.

Charles Ange GINÉSY
Président du Département des Alpes-Maritimes

LE RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UNE ILLUSTRATION DE L'IMPLICATION DU DÉPARTEMENT

Conformément au décret d'application 2011-687 du 17/06/2011 de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010, le Département des Alpes-Maritimes présente son 11^{ème} rapport annuel sur la situation en matière de développement durable.

Élaboré avec l'ensemble des directions de la collectivité, l'édition 2021 présente les « actions phares » d'un engagement en faveur du développement durable et une trajectoire d'amélioration continue. A destination des élus, des agents, des partenaires et du grand public, ce rapport annuel dresse un bilan non exhaustif des actions de la collectivité mises en place durant l'année 2021.

Ce rapport est divisé en 2 parties, conformément aux prescriptions du décret précité. La première porte sur les activités internes et la seconde sur la conduite des politiques publiques, orientations et programmes, au regard des 5 finalités inscrites à l'article L. 110-1 du Code de l'environnement et mises en avant dans les traités internationaux :

1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère ;
2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources ;
3. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations ;
4. Épanouissement de tous les êtres humains ;
5. Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

LE GREEN DEAL, PLAN D' ACTIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT

LE GREEN Deal 06

Une politique transversale pour répondre aux grands enjeux de la transition écologique selon 5 grandes composantes :

1. Transition énergétique sur le territoire
2. Mobilité douce et durable
3. Connaissance et préservation de la nature
4. Agriculture locale et alimentation durable
5. Département exemplaire et écoresponsabilité



POURQUOI AGIR ?

Pour accélérer l'engagement du CD06 et placer la question de la transition écologique au cœur de l'action départementale, dans un contexte national et international où l'enjeu climatique et la santé s'imposent comme des sujets majeurs et où des événements climatiques d'ampleur et de fréquence croissante frappent les territoires et fragilisent les populations.

LES GRANDES RÉALISATIONS 2021

Politique portée par le Département depuis 2018, le GREEN Deal s'accélère en 2021 avec plusieurs actions majeures :

1. Création de la SEML GREEN Energy 06 pour développer la production d'énergies renouvelables ;
2. Guichet Confort Energie 06 : une assistance technique, administrative et financière aux projets de rénovation énergétique des logements ou bâtiments tertiaires des maralpins, adossé à un fonds d'aides à la réalisation d'audits et de travaux de rénovation ;
3. Engagement en faveur des mobilités douces et décarbonées à travers le Plan vélo à hauteur de 62 millions d'euros, et le Plan mobilité à hauteur de 500 millions d'euros ;
4. Réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre et du budget vert, deux outils d'auto-évaluation quantitatifs pour une aide à la décision ;
5. Des contrats de territoire urbains, dédiés aux projets structurants des collectivités et la 1^{ère} édition de l'appel à projets GREEN Deal ouvert aux communes et associations pour la transition écologique et un développement durable ;
6. Politique exemplaire de maîtrise énergétique de l'ensemble des bâtiments départementaux, avec la poursuite des travaux programmés dans le Plan décennal de rénovation énergétique mobilisant 31,5 millions d'euros ;
7. Soutien renforcé à la filière agricole avec la nouvelle politique agricole et rurale, visant une alimentation locale, l'adaptation des exploitations au changement climatique et la structuration agricole du territoire.

CHIFFRES CLÉS

- **3,1** millions de visiteurs accueillis dans les parcs naturels départementaux ;
- **996** demandeurs accompagnés par le guichet Confort Energie 06 ;
- **8** nouveaux parkings de covoiturage ouverts ;
- **18** projets lauréats de la 1^{ère} édition de l'appel à projets GREEN Deal ;
- **9** collèges supplémentaires équipés de bornes de recharge pour les véhicules de service ;
- **3** collèges supplémentaires bénéficiant d'aménagements pour lutter contre les îlots de chaleur ;
- « 06 à Table » : **341** tonnes de fruits, légumes, œufs distribués en filière courte via la plateforme ;
- Plus de **2,3** millions d'euros d'aides accordées pour les projets d'investissement et modernisation des exploitations agricoles ;
- **87%** des marchés de travaux passés intègrent une clause environnementale ;
- **235** km de pistes cyclables sécurisées réalisées depuis 15 ans ;
- 319 km d'ici 2028.

PARTIE I

BILAN DES ACTIVITÉS

INTERNES5

- Gestion modernisée des ressources humaines.....6
- Systèmes d'information et équipements informatiques écoresponsables10
- Fonctionnement écoresponsable et commande publique.....13
- Adaptation du patrimoine départemental.....16
- Evaluation des activités du Département en termes d'émissions de gaz à effet de serre 20



PARTIE II

BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE..... 22

- Lutte contre le changement climatique. 23
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources 29
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations 33
- Épanouissement de tous les êtres humains.....41
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables 44



PARTIE 1

BILAN DES ACTIVITÉS INTERNES

PARTIE I
BILAN DES ACTIVITÉS INTERNES

**Gestion modernisée des
ressources humaines**

GESTION MODERNISÉE DES RESSOURCES HUMAINES

Une vision prospective et durable des ressources humaines



OBJECTIFS

- ✓ Adaptation des moyens humains aux besoins des services et maîtrise de la masse salariale
- ✓ Promotion de la mobilité et gestion prévisionnelle des compétences
- ✓ Poursuite de la modernisation et de la dématérialisation des procédures
- ✓ Développement de la Com' interne à travers un nouvel intranet, des newsletters en ligne et des communautés
- ✓ Une offre de formation en ligne enrichie via le Learning Center

DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES RH

- Traitement des candidatures spontanées et de la mobilité ;
- Transmission des actes au contrôle de légalité ;
- Élargissement de la signature électronique à l'ensemble des contrats et des arrêtés sur le e-parapheur ;
- Pièces justificatives de paie ;
- Actes individuels (+ 15 000/an) ;
- Moyens de paiement crèche, e-cesu ;
- Entretiens de recrutement et de mobilité réalisés en partie en visioconférence.

POURQUOI AGIR ?

Pour être une collectivité moderne dans la gestion de ses ressources humaines en termes d'accompagnement des agents et d'amélioration des procédures.

CHIFFRES CLÉS

Masse salariale globale : 205 239 906 €

Effectifs en poste : 4 228 agents

Développement des compétences par la formation :

- Budget : **1 201 640 €** dont 887 089 € de cotisation au CNFPT et 314 551 € (+103%) en réponse aux besoins spécifiques des directions
- **4 887** départs en formation
- **7 182** jours de formations suivies
- Coût moyen d'une place de stage : **246 €**

Learning center : 2480 personnes inscrites

Insertion :

- **4** volontaires service civique
- **14** apprentis en alternance
- **311** stagiaires dont 39 stagiaires gratifiés pour un total de 5892 jours de stage
- **7** agents en Période de Préparation au Reclassement Professionnel (*agents déclarés médicalement inaptes à leur fonction*)

Santé et conditions de travail :

- Suivi PSAT : **637** entretiens par la psychologue du travail
- **37** demandes d'aides financières instruites dont 39 concernant des agents sinistrés de la tempête Alex
- **275** agents bénéficiant d'un accompagnement social
- **2541** visites médicales
- **289** travailleurs handicapés, soit 6,65 % de l'effectif départemental
- **640 588 €** dépenses santé et conditions de travail

GESTION MODERNISÉE DES RESSOURCES HUMAINES

Une vision prospective et durable des ressources humaines

Préservation de la santé des agents et qualité de vie au travail

Depuis juin 2017, le Département aide les agents à se protéger des accidents de la vie en participant au financement de leur protection sociale complémentaire. Cette participation de 25 € a été versée à 1 876 agents en 2021.

Poursuite en 2021 des actions de préservation de la santé des agents dans le cadre de la gestion de la pandémie de Covid-19 :

- Alerte covid, suivi des signalements des cas avérés et cas contacts par la médecine de prévention 24h/24h et 7j/7j ;
- Fourniture des équipements de protection ;
- Possibilité de se faire dépister et vacciner par la collectivité ;
- Information régulière des membres du CHSCT et des agents sur les différents protocoles et dispositifs de protection mis en œuvre au Département.



Environnement de travail en ligne

La DRH, en lien avec la DSN, a initié la transition vers le nouvel environnement de travail numérique de la collectivité. Aujourd'hui, elle contribue à l'acculturation numérique des agents de la collectivité :

- Appropriation des nouveaux outils d'Office 365, Teams, Yammer, etc.
- Développement de l'offre de formation afférente et accompagnement des agents.



ZOOM : Le Learning center

L'offre de formation digitale est opérationnelle pour les agents de la collectivité depuis février 2020, avec :

- des tutoriels vidéo, web conférences interactives et des cours en ligne sur tous les sujets en lien avec les domaines de compétences de la collectivité, et sur les sujets transverses (management, développement personnel, usages numériques, déontologie...) ;
- le développement et l'insertion des applications métiers de la collectivité ;
- préparations aux concours et examens ;
- accompagnement des agents en reclassement.
- la médiatisation des formations digitales par le Yammer.

En 2021, avec 1842 membres sur le Yammer Learning Center, 24 560 vues pour 93 messages postés. Les atouts :

- moderniser l'offre en ouvrant l'accès à la formation digitale pour tous en libre-service ;
- proposer des tutoriels vidéo sur les logiciels métiers ;
- permettre de se former en autonomie ;
- limiter les déplacements.

GESTION MODERNISÉE DES RESSOURCES HUMAINES

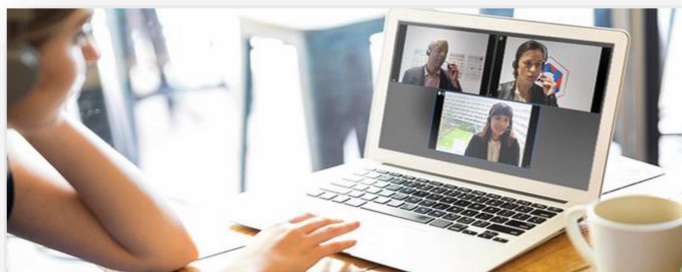
Conforter de nouvelles méthodes et environnements de travail

OBJECTIFS

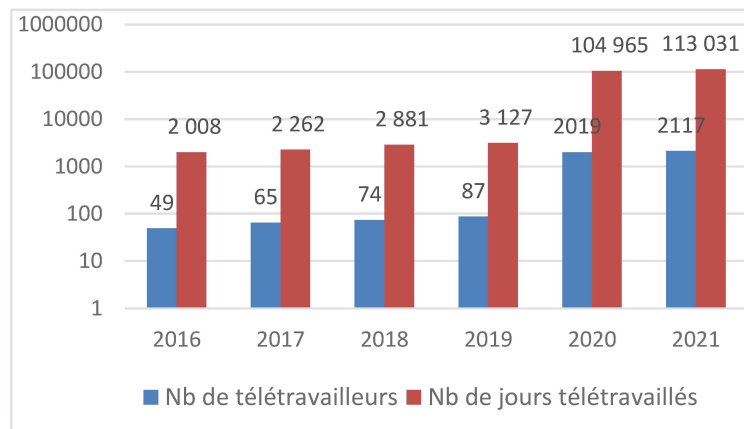
- ✓ Préserver l'environnement en limitant les déplacements
- ✓ Moderniser les méthodes de travail et adapter nos systèmes d'information pour gagner en efficacité
- ✓ Améliorer le bien-être des agents au travail

Télétravail : un déploiement accéléré avec la crise sanitaire et largement plébiscité

En s'appuyant sur les expériences de télétravail acquises depuis près de 10 ans et plus récemment avec la pandémie de covid-19, le Département a déployé dès la sortie de crise sanitaire en octobre 2021, un **dispositif de télétravail régulier et pérenne**. Cette nouvelle forme de travail hybride propose jusqu'à 2 jours de télétravail fixes ou flottants par semaine.



Evolution du nombre de télétravailleurs et de jours de télétravail entre 2016 et 2021



PISTES D'AMÉLIORATION : CHABOT RH in progress

« **RHOBI** » premier assistant virtuel interne du Département créé en 2020, développé par la DSN et la DRH, accroît sa base de connaissances !

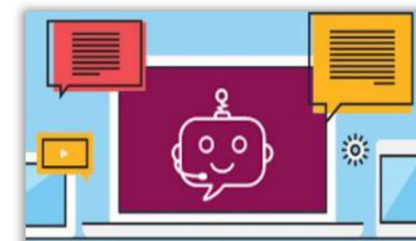
Ce service innovant complète la hotline de la DRH pour répondre aux questions récurrentes des agents en matière RH notamment sur leur temps de travail et congés.

En projet, la mise en place d'un **coffre-fort numérique**, la **dématérialisation des bulletins de paie** et un **portail agent intranet**.

CHIFFRES CLÉS

2 dispositifs de télétravail opérationnels (télétravail en situation exceptionnelle et télétravail régulier et pérenne) ont concerné **2 117 agents** pour un total de **113 031 jours de télétravail**, ce qui représente en moyenne **53 jours** de télétravail par télétravailleur.

Concernant le télétravail pérenne, plus de **1 136 télétravailleurs** ont totalisé **7 644 jours de télétravail** au 31 décembre 2021.



PARTIE I
BILAN DES ACTIVITÉS INTERNES

**Systemes d'information et
équipements informatiques
écoresponsables**

SYSTEME D'INFORMATION ET ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ÉCORESPONSABLES

Réduire l'empreinte économique, écologique et sociale du numérique

OBJECTIFS

La direction des services numérique lance l'écriture de la Stratégie numérique responsable (NR) de la collectivité, pilotée par un groupe projet transversal, avec plusieurs objectifs :

- ✓ intégrer le Numérique Responsable dans la stratégie de l'organisation et formaliser la politique NR du Département
- ✓ engager les parties prenantes pour faire adhérer et soutenir un plan pluriannuel
- ✓ favoriser la sobriété autour du cycle de vie des services numériques (achat responsable, allongement de la durée de vie du matériel, Zéro impression, recyclage, gestion responsable des données, des logiciels, applications et infrastructures, usages GREEN et encapacitation, ...)
- ✓ suivi des indicateurs (maturité et performance) et labellisation ambitionnée (soutien durable de la démarche)

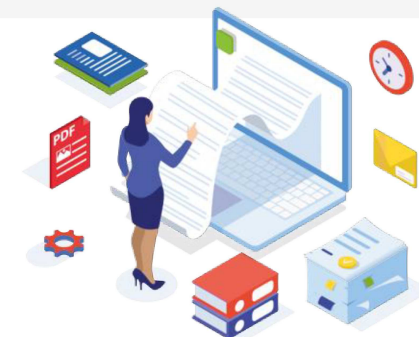


POURQUOI AGIR ?

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Baisser la consommation d'énergie
- Préserver les ressources non renouvelables
- Limiter l'aggravation de la pollution des sols et de l'air

La dématérialisation

- Poursuite le déploiement d'un guichet électronique pour réduire les échanges papiers avec les usagers ;
- Mise en place de la signature électronique (bons de commande, factures, notes) pour éviter les impressions ;
- GEC : Gestion électronique du courrier, numérisation du courrier entrant, limitant la circulation du papier au sein de l'administration.



SYSTEME D'INFORMATION ET ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ÉCORESPONSABLES

Réduire l'empreinte économique, écologique et sociale du numérique

Les bureaux nomades

Contributeur à la réduction des déplacements tout en permettant le maintien des activités en distanciel

Optimisation des dépenses d'énergie :

- Renouvellement du parc informatique des Maisons du Département par du matériel moins énergivore (postes d'accueil, écrans, moyens d'impression) ;
- Virtualisation du central téléphonique pour réduire la consommation électrique ainsi que le matériel utilisé ;
- Déploiement progressif pour les agents de nouveaux matériels plus performants et plus respectueux de l'environnement.

Acquisition d'équipements recyclés :

Intégration de smartphones recyclés dans la distribution de matériel mobile.

Campus connecté :

Raccordement et équipement en matériel informatique et visioconférence du nouveau tiers lieu à Puget-Théniers, pour connecter les étudiants du campus à leur pôle d'enseignement à distance et permettre le coworking dans la vallée.

L'impression

- Poursuite de la politique de remplacement du parc d'anciens photocopieurs, remplacés par des photocopieurs multifonctions partagés, plus économes ;
- Les nouveaux matériels labellisés réduisent les coûts en diminuant leur consommation d'énergie et d'encre utilisée ;
- Les cartouches d'impression et toners sont collectés et recyclés ;
- Les matériels hors d'usage sont collectés systématiquement par le distributeur qui en a l'obligation légale pour les traiter selon les normes en vigueur.

La réforme du matériel informatique usagé

- Le matériel informatique en fin de vie est réformé puis remis à une société spécialisée en gestion des déchets D3E (déchets d'équipement Electrique et Electronique) pour être recyclé ou revalorisé ;
- Une seconde vie de ce matériel informatique est parfois possible à travers des associations reconnues d'utilité publique et actives dans le domaine scolaire, réinsertion, etc.



PARTIE I
BILAN DES ACTIVITÉS INTERNES

Fonctionnement

écoresponsable et commande

publique

FONCTIONNEMENT ÉCORESPONSABLE ET COMMANDE PUBLIQUE

Réduire les impacts environnementaux de l'activité

Commande publique responsable et politique d'achat durable

En 2021, l'intégration de clauses environnementales dans les marchés publics de fournitures courantes s'est fortement développée : + 163%. Pour les marchés de travaux, la quasi-totalité des contrats imposent des obligations environnementales dans le cadre de leur exécution.

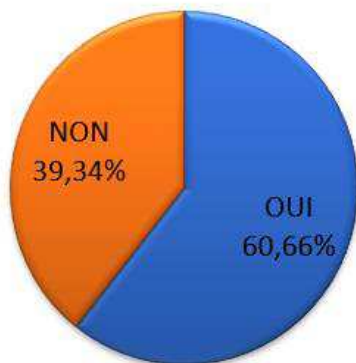
Les clauses qui sont mises en œuvre prévoient notamment :

- **Pour les travaux** : respect de la charte « chantier vert » visant à limiter les risques et les nuisances causés aux riverains du chantier, préserver la santé des ouvriers, limiter les pollutions et la quantité de déchets, respecter la biodiversité ;
- **Pour les fournitures** : achat de produits écolabellisés, de fournitures comprenant des matières recyclées ou recyclables, limitation de l'impact environnemental de la fourniture de sa fabrication jusqu'à sa fin de vie, réduction des emballages, mutualisation des livraisons, gestion des déchets.

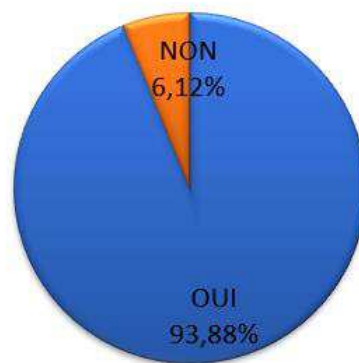
Exemple : les marchés préparés pour être passés en 2022 par la direction des routes pour la liaison entre les RD 6185 et 304 sur le secteur de La Paoute (Grasse) intègrent les volets « environnement » et « insertion ».

Par ailleurs, au niveau du jugement des offres, environ **41% des marchés passés** comprennent un critère environnemental.

Clause environnementale
Marchés de fournitures courantes 2021



Clause environnementale
Marchés de travaux 2021



Gestion des déchets des sites départementaux

L'ensemble des déchets issus des activités de la collectivité a été orienté et traité vers des **filières de valorisation et de traitement** agréées :

- 202 tonnes de déchets industriels banals
- 48 tonnes de végétaux
- 13 tonnes de déchets bois
- 86 tonnes de gravats
- 7,35 tonnes de pneus
- 9 tonnes d'archives
- 10 tonnes de matériaux souillés,
- 12m³ d'huiles de vidange et 16 m³ de mélange eau/hydrocarbure, 1000 litres de liquide de refroidissement
- 3,26 tonnes de consommables
- 10 tonnes de DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques)
- 10 m³ de plantes invasives ont été incinérés



FONCTIONNEMENT ÉCORESPONSABLE ET COMMANDE PUBLIQUE

Verdissement du parc automobile

Modernisation et réduction de l'impact environnemental du parc automobile

Plan de **renouvellement du parc automobile** initié depuis 2 ans afin de constituer une flotte plus propre, moins consommatrice en carburant et moins soumise à des opérations de maintenance lourdes.

- Renouvellement progressif des voitures et petits utilitaires de plus de 8 ans ou de plus de 130 000 km
- Poursuite de la modernisation du parc en 2021, avec l'acquisition de nouveaux véhicules électriques, notamment pour le service E-zycar06, pool de véhicules mis à disposition des agents de la collectivité pour leurs missions et déplacements professionnels.



Formation à l'écoconduite des nouveaux chauffeurs du service du parc automobile, qui permet de sensibiliser à une conduite moins polluante et plus saine : diminution de la consommation et des dépenses en carburant, réduction de l'impact sur l'environnement et augmentation de la sécurité du conducteur et des autres usagers.

Une réflexion est également engagée pour le passage des véhicules techniques et engins à des motorisations moins émissives.

CHIFFRES CLÉS

En 2021 le parc automobile comprenait :

- 22 Renault ZOE affectées au pool partagé E-zycar06
- 11 Renault ZOE affectées aux différents services
- 2 Kangoo électriques affectés à la section courrier et au service de la sécurité
- 20 Kangoo électriques déployés dans les collèges
- 1 goupil pour le COS (mini pick up)
- **55** bornes sur le CADAM permettant de recharger les **77** véhicules électriques
- **19** points de recharge dans les collèges
- **5** bornes de recharge dans les gendarmeries

ZOOM : véhicules électriques dans les collèges

Le 21 septembre 2021, à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, le Président du Département a remis 10 véhicules électriques aux collèges maralpins.

20 collèges des Alpes-Maritimes sont désormais équipés en Kangoo électriques.



PARTIE I
BILAN DES ACTIVITÉS INTERNES

**Adaptation du patrimoine
départemental**

ADAPTATION DU PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

Une politique de modernisation des bâtiments départementaux (1/3)

Installations photovoltaïques en service

Collège Sidney Bechet

- 235 m² (138 panneaux)
- Production : 42 800 kWh/an, soit 25,6 % de la consommation du collège
- Revente totale
- Gains financiers : 17,7 €HT/an soit 67,5% de la dépense du collège

Parking sud du CADAM

- 1 490 m² de panneaux, 249 kWc
- Revente totale à EDF par tiers investisseur
- Raccordement indirect par le réseau du CADAM
- Production : 344 MWh en 2021, soit 4,5 % de la consommation du CADAM



Installations photovoltaïques en projet

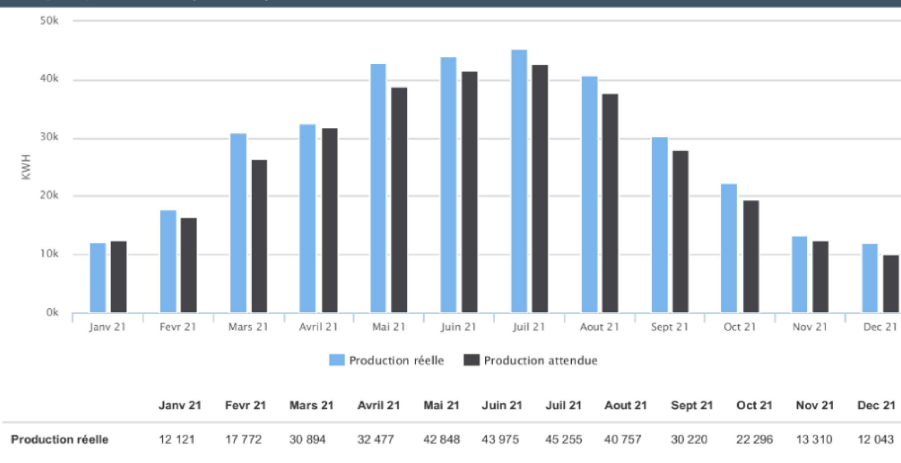
Parc routier de Carros

- 480 m², 250 panneaux, 100 kWc
- Production attendue : 136,4 MWh/an
- Autoconsommation avec revente du surplus
- Taux d'autoconsommation : 51,6%
- Taux de couverture des besoins : 43,33%
- TRI projet : 12,38%

Collège Blanqui à Puget-Théniers

- 72 panneaux, 28,8 kWc
- Production attendue : 30 MWh/an
- Autoconsommation avec revente du surplus
- Taux d'autoconsommation : 98%
- Taux de couverture des besoins : 25%

Graphe production (en kWh)



POURQUOI AGIR ?

- Augmenter la performance, rationaliser la gestion du parc immobilier et contribuer à la maîtrise des finances publiques
- Réduire la consommation énergétique du parc de bâtiments, son empreinte carbone et développer l'utilisation des énergies renouvelables
- Satisfaire les administrés dans un contexte de maîtrise budgétaire et de préoccupations environnementales
- Rationaliser la gestion du parc immobilier et contribuer à la maîtrise des finances publiques

ADAPTATION DU PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

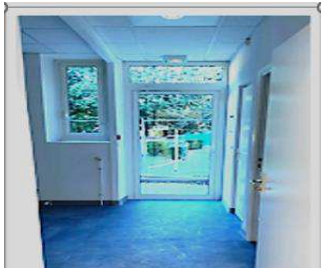
Une politique de modernisation des bâtiments départementaux (2/3)

Déploiement d'un programme de travaux visant l'amélioration de la performance énergétique du patrimoine, la qualité des aménagements et des équipements ainsi que l'optimisation des coûts de fonctionnement.

Au titre de la cohésion sociale

Lutte contre la COVID 19

- Aménagement d'un standard téléphonique dans le bâtiment Estérel avec mise en place de cloisonnements ;
- Aménagement de centres de vaccination dans les communes de Saint-Jeanet, Vence, Saint Vallier de Thiey, Contes et Puget -Théniers ;
- Aménagement d'un centre départemental de santé à Puget-Théniers.



Centre Administratif (CADAM)

- Rénovation des installations de génie climatique de l'Hôtel du Département ;
- Installation de prises de recharge dans chaque parking souterrain pour les véhicules des agents et visiteurs ainsi que sur le parking sud ;
- Engagement des travaux de réfection de l'étanchéité et de renforcement d'isolation thermique des toitures des bâtiments Estérel, Cheiron et de l'Hôtel du Département ;
- Mise en place d'un deuxième groupe froid/chaud sur la partie ouest du CADAM pour renforcer les installations thermiques et réaliser du mix énergétique ;
- Remplacement du système de climatisation-déshumidification et mise en place d'un éclairage économe à base de Leds dans le bâtiment Charles Ginésy ;
- Installation d'un abri vélos devant l'Audibergue et le bâtiment Charles Ginésy ;
- Réaménagement d'espaces verts autour de l'Audibergue pour atténuer les îlots de chaleur ;
- Poursuite des études pour le projet Eco CADAM.

Autres aménagements

- Poursuite des études de conception de la Maison de l'Environnement à Valberg avec géothermie profonde ;
- Engagement des études et travaux pour la réfection du système chauffage-climatisation du palais Sarde ;
- Poursuite de l'installation d'équipements de télé-relevés des consommations énergétiques ;
- Engagement des études pour la réfection du système de chauffage et de climatisation du bâtiment Ariane ;
- Etudes pour la réfection de la toiture du bâtiment B du parc routier de Carros et la réfection du système de chauffage-climatisation ;
- Poursuite des travaux de construction d'une nouvelle base Force 06 à Levens en béton et pierre avec espaces verts ;
- Installation de compteurs électriques et isolation de logements de fonction de l'arrière-pays dans des centres d'exploitation des routes.
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur différents sites départementaux (Port de la Darse, Fort de la Revère, Parc de Vaugrenier, Base de la Roberte et Campus connecté, divers MSD et centres routiers) et dans 5 gendarmeries.

ADAPTATION DU PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

Une politique de modernisation des bâtiments départementaux (3/3)

Transition énergétique dans les collèges

- Poursuite de la rénovation des éclairages avec généralisation des Leds ;
- Poursuite de la mise en place de prises de recharge pour véhicules électriques de service : La Sine, Guillaume Vento, Niki Saint Phalle, Yves Klein, La Fontonne, Henri Matisse, La Bourgade, Les Jasmins et César ;
- Etudes pour l'installation de panneaux solaires : Auguste Blanqui, Yves Klein, Simone Veil, Saint Exupéry, Arnaud Beltrame ;
- Aménagement d'une piste cyclable et d'un cheminement piéton au collège César ;
- Végétalisation de la cour et création d'un jardin pédagogique à Simone Veil, aménagement d'espaces de fraîcheur et de détente à Jules Romains et André Malraux ;
- Etudes pour la mise en place de panneaux solaires en autoconsommation au collège Auguste Blanqui ;
- Poursuite de la réfection des menuiseries extérieures de la Cité Mixte du Parc Impérial ;
- Réfection des chaufferies de Roland Garros, Jean Salines, La Sine et Paul Langevin ;
- Réfection de la chapelle et du bâtiment conventuel de Jean Franco.

Perspectives

- Engagement des études pour explorer la possibilité de contrats de performance énergétique sur 3 collèges : Raoul Dufy à Nice, Capron et Les Vallergues à Cannes ;
- Développement de la solution de programmation prédictive Oxand Simeo.



ZOOM : remplacement de la thermofrigopompe de la salle Laure Ecard par un système sur nappes

Après études et investigations géotechniques, la solution d'une pompe à chaleur raccordée à des forages d'eaux de nappe, dite « de pompe à chaleur sur nappe d'eau », a été retenue. La nouvelle technologie mise en place sur le site a un coefficient de performance égal à 4 (contre 3 pour la précédente installation), performance obtenue grâce à l'échange avec l'eau de nappe dont la température est quasi constante toute l'année à 14°C.

Cette opération se traduit par :

- Un gain au niveau du confort des usagers (température optimisée),
- Une baisse du niveau sonore en toiture,
- Une diminution des consommations électriques.

Une convention a été signée avec le SMIAGE pour permettre d'instrumenter le forage et de réaliser un suivi de la nappe alluviale du Paillon. En débit de pointe, ce système pourra prélever et rejeter jusqu'à 60 m³/h d'eau dans la nappe.

PARTIE I
BILAN DES ACTIVITÉS INTERNES

Evaluation des activités du
Département en termes
d'émissions de gaz à effet de
serre

ÉVALUATION DES ACTIVITES DU DÉPARTEMENT EN TERMES D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

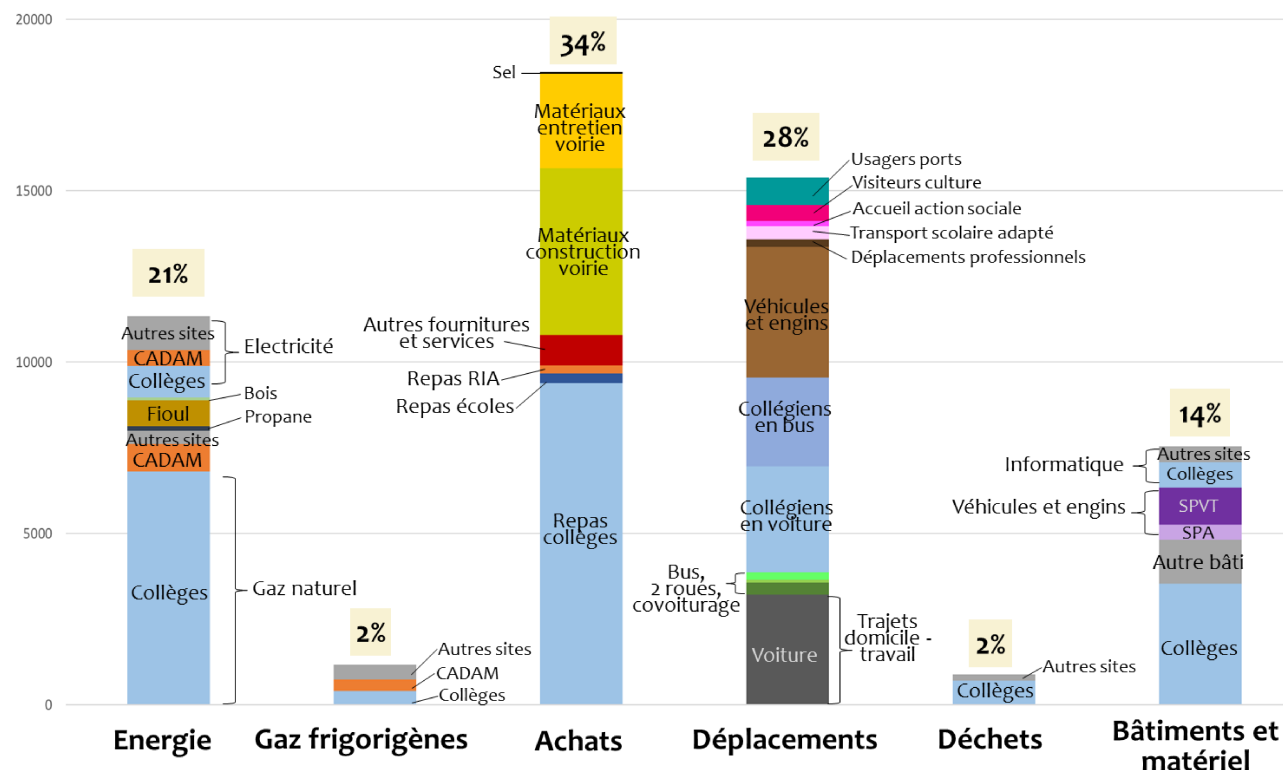
Bilan Carbone sur le périmètre du patrimoine et des compétences de la collectivité

BEGES du Département

Le Département a lancé en 2021 la réalisation de son bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES), dit aussi Bilan Carbone®. L'année 2019 a été retenue afin de disposer d'une année de référence non affectée par la crise sanitaire.

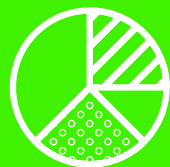
Il s'agit de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités du Département. Ces émissions sont exprimées en tonne équivalent CO₂ (t.eq.CO₂). Le total des émissions de la collectivité s'élève à **54 800 t.eq.CO₂** avec quatre principaux postes contributeurs :

- Les **achats**, essentiellement matériaux de voirie et produits alimentaires : 34 % du total.
- Les **déplacements**, dont ceux des collégiens et les trajets domicile-travail : 28 % du total.
- Les consommations **d'énergie** (électricité, gaz, fioul...) des bâtiments : 21 % du total.
- La **fabrication** des bâtiments et matériels du Département : 14 % du total.



OBJECTIFS

- ✓ Le Département s'engage sur une trajectoire ambitieuse de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre tendant vers **-27 % à horizon 2030** par rapport à l'année de référence 2019. Un nouveau bilan sera réalisé en 2023, concernant les émissions de 2022. Les actions menées au titre de la politique GREEN Deal et décrites dans la Partie 1 de ce RADD concourent à l'atteinte de cet objectif, notamment : rénovation énergétique des collèges, conversion du parc automobile, décarbonation des achats publics...



PARTIE 2

**BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES
ACTIONS MISES EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE**

PARTIE II
BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES ACTIONS
MISES EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE

**Lutte contre le changement
climatique**

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

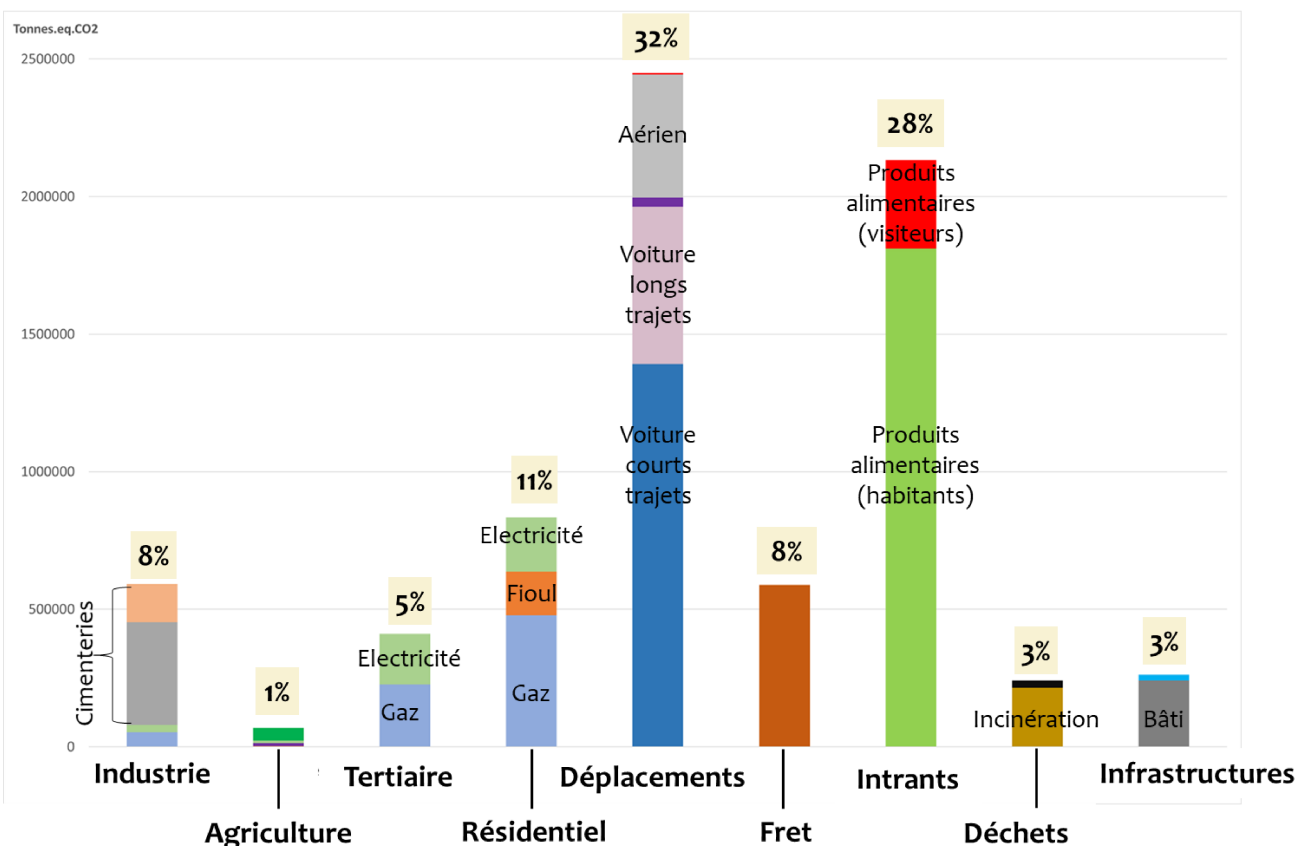
Bilan Carbone à l'échelle du territoire départemental

BEGES du territoire

Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) réalisé en 2021 sur les émissions de la collectivité a été complété par l'évaluation des émissions à l'échelle du territoire maralpin, incluant tous les secteurs d'activité publics et privés. L'année 2019 a été retenue afin de disposer d'une année de référence non affectée par la crise sanitaire.

A l'échelle des Alpes-Maritimes, le total des émissions 2019 est évalué à **7,5 millions de t.eq.CO₂**. Les engagements pris par le Département et décrits tout au long de la Partie II de ce RADD contribuent à inscrire le territoire dans une trajectoire vertueuse vis-à-vis de ces émissions.

- **Trafic routier** (déplacements de personnes et fret) : **40%** des émissions. Les engagements du Département : soutien des opérations des EPCI en faveur des transports en commun, déploiement du Plan vélo départemental.
- **Alimentation** : **28%** des émissions. La politique agricole et rurale du Département a l'ambition de renforcer une agriculture locale performante et vertueuse.
- **Consommation énergétique** pour les besoins des secteurs résidentiel et tertiaire : **16%** des émissions. Les engagements du Département : le guichet Confort Energie 06, la SEML GREEN Energy 06.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un nouveau dispositif en faveur de l'efficacité énergétique

Rénovation énergétique au service de la solidarité humaine et de l'attractivité territoriale

Mise en place du **Confort Energie 06**, dispositif en deux volets complémentaires pour accompagner les ménages, les copropriétés et les acteurs du petit tertiaire privé, vers la rénovation énergétique de leurs logements et leurs locaux et contribuer ainsi à la réduction des « passoires thermiques ».

- Le **Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE)**, dispositif dans lequel le Département est porteur associé
 - Une plateforme téléphonique pour orienter et accompagner les ménages et les copropriétés dans leurs projets de rénovation ;
 - Une convention de cofinancement avec l'Etat, la Région et l'ADEME ;
 - Des partenariats : avec les EPCI hors Métropole ; avec la CCI et la CMAR pour le déploiement du service auprès des entreprises de moins de 1000 m².
- Le **Fonds Social à la Maîtrise de l'Energie des Alpes Maritimes (FSME 06)**
 - Un financement, en complément des aides de l'Etat, de la réalisation d'audits énergétiques, de travaux ou d'achat d'équipements destinés à réduire la consommation énergétique des logements ;
 - Une enveloppe de 3 millions d'euros en 2021 et 10 millions d'euros pour la période 2021-2023.



Plus d'informations :

Le guichet unique gratuit d'information et d'assistance du Département.

 confortenergie06@departement06.fr

0 800 037 016

Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le Département
VOUS aide
à réduire votre
consommation d'énergie.

CHIFFRES CLÉS

- **996 demandeurs** accompagnés.
- **26 permanences mensuelles** au sein des MDD et des EPCI
- **81%** des demandes concernent des **logements individuels**, 16% des copropriétés
- **38% des ménages** demandeurs ont des revenus modestes à très modestes

ZOOM : La lutte contre la précarité énergétique au cœur de la politique d'insertion

La création du FSME 06 est complémentaire aux actions menées par la Fondation de Nice avec le soutien du Département, visant à accompagner les ménages confrontés à la précarité énergétique en améliorant la performance énergétique de leur logement.

En 2021, **500 ménages maralpins** bénéficiaires : formations aux écogestes, installation de kits d'économie d'énergie.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un nouveau dispositif en faveur des énergies renouvelables

Société d'économie mixte GREEN Energy06

- Création en décembre 2021 de la Société d'économie mixte locale (SEML) GREEN Energy 06
- Objet : compléter l'action du Département en lui permettant d'agir sur le **développement des énergies renouvelables** (EnR) au-delà de son propre patrimoine. La SEML GREEN Energy 06 est un outil de développement départemental des projets de production d'énergies renouvelables. Elle accompagne des porteurs de projets (collectivités territoriales, entreprises...) et lance également à son initiative de nouveaux projets.
- Actionnaires : le Département (actionnaire principal), la Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse d'épargne et le Crédit agricole ; entrée au capital du SICTIAM prévue en 2022.
- Ambition : contribuer à la transition énergétique en favorisant l'émergence de projets de production d'EnR sur l'ensemble des filières pertinentes au regard des **enjeux et potentiels du territoire maraîpin** : réseaux de chaleur, photovoltaïque, méthanisation, installations hydroélectriques, hydrogène vert ou décarboné ou encore biogaz naturel pour véhicule.
- 11 millions d'euros seront investis sur différents projets dans les cinq ans à venir, aux côtés des industriels compétents et des collectivités locales.



ZOOM : la centrale photovoltaïque de Saint-Auban

- Projet de la société Akuo, producteur indépendant français d'énergie renouvelable, retenu dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par le Département pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque sur un terrain départemental
- Chantier démarré en 2021 pour une mise en service au 2^{ème} semestre 2022
- Puissance de 11,5 MWc, 26200 panneaux photovoltaïques, production attendue 16,8 GWh d'électricité par an, soit la consommation de 3 500 foyers
- 829 tonnes d'émission de CO₂ économisés par an
- SEML GREEN Energy 06 actionnaire de la société de projet qui construit et exploite la centrale. A ce titre, la SEML a participé au financement de la centrale.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Entretien durable et modernisation du réseau routier

OBJECTIFS

- ✓ Maintenir un haut niveau d'échanges et d'opportunités de développement
- ✓ Réduire la dépendance du secteur aux énergies fossiles
- ✓ Réduire les émissions de gaz à effet de serre imputables au trafic routier

Intégrer les enjeux environnementaux en phase conception

- L'entretien lourd des chaussées privilégie aujourd'hui des technologies dites froides (enrobés froids ou tièdes, enrobés coulés à froid ou enduits) pour réduire fortement les consommations énergétiques.
- Le recyclage des produits est également une source d'économie tant en ressources de base, granulats, bitumes qu'en énergie déployée pour leur fabrication.
- Les méthodes de conception des projets évoluent également. Les marchés passés avec les entreprises favorisent les variantes environnementales.

Perspectives

- Lancement en 2022 d'une enquête ménage permettant de connaître les besoins et adapter le réseau.
- Partenariat avec la CASA pour la mise en œuvre d'une navette autonome électrique.

CHIFFRES CLÉS

- **1 712 km** de réseau routier départemental
- **237 km** de réseau routier cyclable et 67 km en cours d'études
- **3,4 millions de déplacements** journaliers effectués par les habitants **dont 1,8 millions en voiture** (enquête ménage déplacement de 2008)
- **16 parkings départementaux** de covoiturage



ZOOM : la mobilité, frein au retour à l'emploi durable

- Juin 2021 : le Département retenu comme territoire d'expérimentation pour la mise en place d'un Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)
- Objectif : adopter une approche holistique afin de lever les freins pour un retour à l'emploi durable
- 3 thématiques de travail, dont celle de la mobilité : lancement d'une plateforme multimodale destinée à faciliter les déplacements des bénéficiaires du RSA en leur permettant de choisir entre différents types de transports (transports collectifs, vélos, autopartage, covoiturage...) économiques et écologiques.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mobilités douces et décarbonées

Se déplacer autrement

- **Le covoiturage** : création de parking dédiés et développement des applications de mutualisation de trajets, afin de réduire les volumes de trafic, réduire les points de congestion du trafic routier (gain de temps) et diminuer la pollution (qualité de l'air).
- **16 parkings** de covoiturage offerts aux usagers dont 8 créés en 2021. Les délaissés routiers trouvent ici un nouvel usage participant à la politique d'aménagement durable.
- Déploiement et sécurisation des **itinéraires cyclables**, en cohérence avec les plans des communes ou des intercommunalités (développement d'une mobilité douce et décarbonée).
- De nombreux projets de pistes cyclables intègrent la réutilisation des emprises routières excédentaires pour créer des voies dédiées aux vélos. Outre l'économie foncière et financière, la réduction des voies à leur juste largeur permet de favoriser la réduction des vitesses et la sécurité routière.



ZOOM : Déploiement du plan vélo départemental

- Le Département a élaboré en 2021 un Plan vélo visant à encourager l'usage du vélo au quotidien (trajets domicile-travail, accès aux collègues, pôles d'échanges multimodaux...) et ses différentes pratiques
- Objectif : créer 84 km de pistes cyclables supplémentaires, pour atteindre 320 km
- Plan d'actions ambitieux à horizon 2028 à hauteur de 62 millions d'euros pour :
 - La création d'aménagements cyclables visant à sécuriser les parcours et supprimer les discontinuités, notamment au niveau de Sophia-Antipolis et afin de finaliser l'Eurovélo-8 ;
 - La mise en valeur d'un parcours cyclotouriste panoramique « Route des Balcons d'Azur » de 57 km avec la réhabilitation de plusieurs ouvrages d'art ;
 - Un volet établissements scolaires : prêt de matériel, aménagement d'accès sécurisés, équipements à l'intérieur des établissements ;
 - Des actions de sensibilisation auprès des agents du Département et du public ;
 - L'accessibilité du vélo à tous : mise à disposition de vélos à assistance électrique aux bénéficiaires du RSA, aide à la pratique du vélo pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées ;
 - Une offre sportive et touristique : accueil d'épreuves sportives, nouveaux itinéraires sur les cartes « les Alpes-Maritimes à vélo », création de 5 « cols connectés ».

PARTIE II
BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES ACTIONS
MISES EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE

Préservation de la
biodiversité, protection des
milieux et des ressources

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Une politique de préservation des espaces, paysages, sites naturels terrestres et marins

OBJECTIFS

- ✓ Concilier la préservation des espaces, paysages et sites naturels avec la fréquentation du public
- ✓ Valoriser le patrimoine naturel des Alpes-Maritimes
- ✓ Soutenir la filière bois
- ✓ Réduire l'exposition du territoire aux risques majeurs, notamment aux feux de forêt
- ✓ Mieux intégrer les enjeux environnementaux dans la conception et la réalisation des travaux



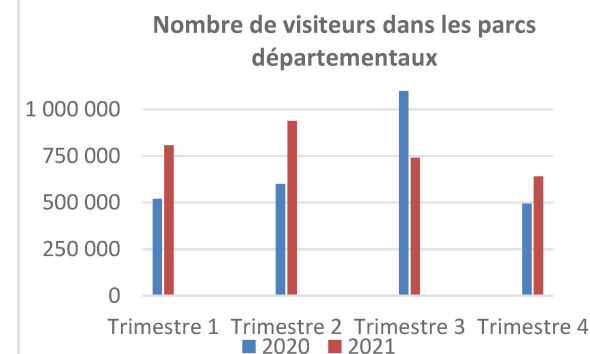
Parcs naturels départementaux

- **1 373 000 €** d'investissement et **973 000 €** en fonctionnement, dans une démarche globale de préservation des espaces naturels sensibles et des espèces protégées, de pédagogie environnementale, d'accueil et d'accompagnement du public, avec une fréquentation toujours croissante des parcs naturels départementaux
- Réalisation de travaux d'aménagement dans les parcs naturels départementaux de la Grande Corniche, du Vinaigrier, d'Estienne d'Orves, de la Pointe de l'Aiguille, des Rives du Loup
- Lancement de l'application ludique et éducative des Explorateurs des parcs



CHIFFRES CLÉS

- **19** parcs naturels terrestres sur **4 749** ha
- **3,1** millions de visiteurs soit +15 % par rapport à 2020
- **1** parc maritime de 353 ha
- **4** zones marines protégées



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Une politique de préservation des espaces et sites naturels terrestres et marins

Travaux : une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux

Les extensions du réseau routier sont également conduites selon des méthodologies respectueuses de l'environnement en place :

- Prises en compte des espèces sédentaires ;
- Etudes poussées des impacts sur l'hydrologie tant pour respecter les écoulements naturels que pour éviter la concentration des eaux de ruissellement potentiellement génératrices de pollution ;
- RD 6107 : Déviation de Vallauris. Les volets hydrauliques et maîtrise du bruit routier ont fait l'objet d'études détaillées conduisant à une reprise de la conception sur 2022 pour une forte réduction des impacts potentiels. Une nouvelle étude faune flore a été



ZOOM : Eau et milieu marin, restaurations écologiques

Port de Villefranche Darse : restauration des nurseries par l'installation de structures artificielles spécifiques protégeant de la prédation les post-larves et juvéniles présents dans les bassins portuaires afin de leur permettre d'atteindre une taille pré-adulte et contribuer à l'accroissement des populations adultes et au maintien de la biodiversité.

Parc maritime départemental Estérel-Théoule : réalisation par le GIS Posidonie d'une étude de caractérisation des habitats marins et des peuplements de poissons associés afin d'évaluer le bon état écologique des principaux écosystèmes présents et de servir d'état de référence.

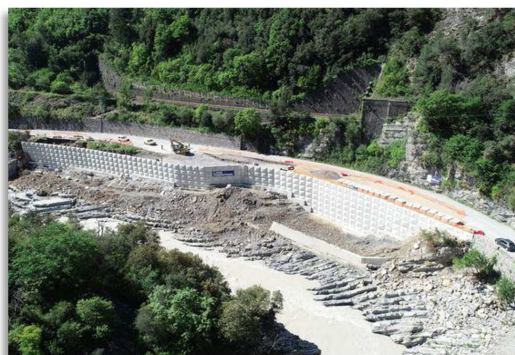
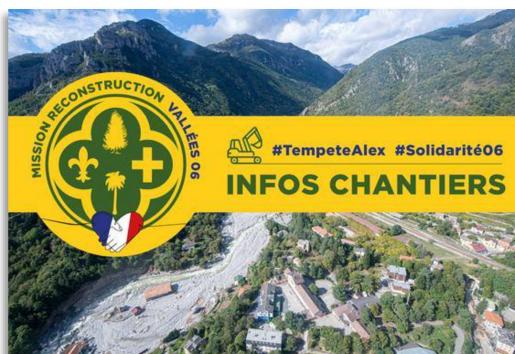
Zones marines protégées : gestion et suivi de ces 4 espaces aménagés en récifs artificiels, avec notamment la réalisation d'une étude d'opportunité pour la création d'une deuxième Zone Marine sur la commune de Cagnes-sur-Mer.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

La prévention et la gestion des risques naturels

Opérations de prévention et de gestion des risques en milieu naturel

- Entretien de 1 117 km de pistes, 1 191 km de sentiers inscrits au PDIPR, 569 réserves d'eau.
- Réalisation de 235 km de débroussaillage linéaire de sécurité, 282 ha de débroussaillage surfacique, 486 ha de brûlage dirigé.
- Sécurisation des massifs forestiers des parcs naturels départementaux du Paradou (sécurisation forestière) et de l'Estérel (rénovation ou enfouissement des citernes DFCI)
- Activation de 9 postes de guet pendant la campagne estivale feux de forêts et de 12 patrouilles de surveillance de la forêt sur le littoral.



ZOOM : Travaux post tempête Alex

Assistance aux sinistrés, réouverture d'accès à des hameaux, traitement des embâcles, reconstruction des routes et des pistes

Résilience et enjeux environnementaux au cœur des actions de reconstruction du réseau routier dans la vallée de la Roya :

- Réemploi des matériaux du site : une conception des chaussées qui intègre une forte part de recyclage.
- Des ponts nouveaux plus résilients supprimant les appuis dans le lit de la Roya, intégrant des gabarits hydrauliques optimisés.
- Des techniques de confortement des murs de soutènement utilisant les matériaux locaux en remblaiement.
- Des parades aux chutes de pierres pour améliorer la sécurité et la résilience de l'infrastructure.

Importants travaux de reconstruction des sentiers fortement dégradés inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) pour le rétablissement d'itinéraires et d'ouvrages de franchissement impactés.

PARTIE II
BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES ACTIONS
MISES EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE

Cohésion sociale et solidarité
entre territoires et
générations

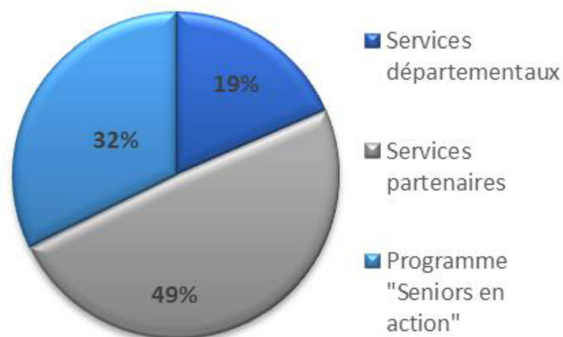
COHÉSION SOCIALE ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Le réseau des Maisons du Département et Maisons des Séniors

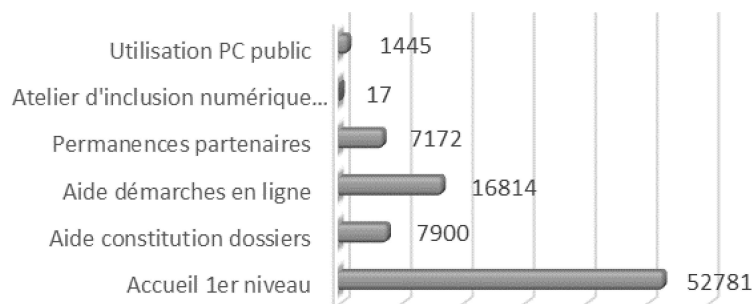
OBJECTIFS

- ✓ Développer une offre d'accueil et de services aux populations de qualité, adaptée et harmonisée
- ✓ Garantir gratuitement l'accès de tous aux services publics
- ✓ Accompagner les usagers dans leurs démarches administratives
- ✓ Réduire la fracture numérique

Démarches des usagers 2021



Accueil & accompagnement



Les temps forts et les réalisations 2021

- **Gestion post-crise Covid** : accompagnement des publics pour l'obtention des Pass sanitaires. Participation des équipes aux campagnes de vaccination (au sein des locaux ou dans les centres départementaux de vaccination).
- **Seniors en action** : reprise des activités du programme « Seniors en action » au dernier trimestre ; deux nouvelles brochures et l'activation d'un centre d'appel téléphonique dédié.
- **Animation départementale France Services** : le Département reconnu animateur du réseau des maisons France Services du 06 pour coordonner leur action sur tout le territoire et promouvoir la solidarité territoriale et la cohésion sociale.
- **Inclusion numérique** : recrutement de 7 conseillers numériques dans le cadre du Plan France relance pour lutter contre la fracture numérique.

Perspectives

- Renforcement de **l'inclusion numérique** des maralpins, via la construction d'un réseau de médiation numérique avec l'aide des Conseillers numériques
- Mesure de la satisfaction-usagers
- Poursuite de l'harmonisation des pratiques d'accueil avec la mise en place des Maisons des Alpes-Maritimes pour fluidifier et faciliter le parcours usager.

CHIFFRES CLÉS

- **131 694 démarches** réalisées pour les usagers
- **28 581 démarches de Préfecture** (passeports, cartes d'identité, permis de conduire, certificats d'immatriculation, autres services...)
- **12 769 contacts** pour la CPAM
- **4 589 démarches** liées aux aides à l'autonomie et au handicap et 4971 démarches liées aux services médico-sociaux
- **2 601 entretiens en visio-guichet** (mise en relation des usagers avec les partenaires à distance)
- **Plus de 15 000 inscriptions** aux activités Seniors en actions pour **26 000 Seniors** inscrits

COHÉSION SOCIALE ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Les outils numériques au service des solidarités humaines

OBJECTIFS

- ✓ Simplifier les démarches en ligne et accompagner les usagers
- ✓ Réduire la fracture numérique
- ✓ Donne les moyens aux collégiens d'évoluer dans un environnement numérique

Pour l'autonomie des jeunes avec le « Passeport Malin » et l'opération « réussite connectée »

- Le « Passeport Malin : un **outil d'aide numérique pour accompagner les jeunes majeurs** dès la fin de leur prise en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Une « boîte à outils » à l'usage des jeunes sur les questions et thèmes les plus plébiscités : accès direct à plus de 150 fiches pédagogiques sur la recherche de logement et d'emploi, la santé, la sécurité et la citoyenneté. Utilisé par **plus de 200 jeunes** ; intégration prévue dans l'application EVA GOA afin de centraliser des informations actualisées en permanence et favoriser l'appropriation de l'outil par les jeunes via leur smartphone.



- Le programme « Réussite Connectée » : le Département choisit par le secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance pour intégrer ce projet de **prévention du risque de décrochage scolaire** porté par Break Poverty Foundation. Fourniture pendant toute l'année scolaire d'un mentorat, d'un ordinateur et d'une connexion internet. **65 mineurs** de l'ASE bénéficiaires ; poursuite du partenariat en vue d'atteindre 100 jeunes mentorés.

Pour les collégiens

- Poursuite de l'expérimentation des collèges cartables numériques dans 8 collèges.
- Déploiement de Classes mobiles dans les autres établissements : 5 000 tablettes distribuées.
- Equipement de 7 studios médias, du Fab-lab du Centre International de Valbonne, et du mini Fab lab du collège de Puget Théniers.

Pour les aides au tourisme

- **Dématérialisation** via Mesdémarches06 des demandes de subventions relatives à l'aide départementale touristique accordées aux acteurs du tourisme éligibles pour leurs travaux et aménagements.



Pour le paiement des aides financières

- Modernisation et dématérialisation des moyens de **paiement des aides financières** : nouveau marché attribué au Groupe UP pour l'émission et la distribution de chèques d'accompagnement personnalisés adressés au domicile de l'utilisateur et pour l'émission, la livraison et la gestion de cartes de paiement rechargeables.
- Déploiement au 2^{ème} trimestre 2022, conduisant, à terme, à la fermeture de la régie et des sous-régies.
- Contexte : opération « **zéro cash** » menée par la Direction Générale des Finances Publiques.

COHÉSION SOCIALE ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Soutenir l'attractivité des métiers et des formations

Développement durable et petite enfance

Projet de l'association Label Vie retenu par le Département au travers de son 1^{er} appel à projets GREEN Deal.

- Objectif : favoriser la prise en compte de **l'environnement dans les établissements d'accueil du jeune enfant.**
- Actions prévues en 2022 et 2023 :
 - Sensibiliser les professionnels (cible : 30 structures d'accueil et 10 assistantes maternelles) ;
 - Accompagner les structures vers les labels Ecolo Crèche® ou Eco Accueil Petite Enfance® ;
 - Former et accompagner les professionnels dans leur démarche environnementale.

labelvie 



Recrutement dans les ESMS en zone rurale

- Difficultés croissantes des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) pour recruter des personnels qualifiés auprès des personnes âgées, adultes handicapés ou enfants, notamment dans le haut et moyen pays et depuis la crise sanitaire.
- En réponse : **plan d'urgence de soutien aux recrutements de personnels** mis en place par le Département, avec la création d'un fonds permettant, durant l'année 2021, le versement d'une prime exceptionnelle et forfaitaire d'installation de 5 000 € versée aux médecins, infirmiers, aides-soignants. 26 professionnels bénéficiaires en 2021, sur 12 établissements, pour un total de 130 000 €.

Soutien aux SAAD

- Reclassement et revalorisation salariale des personnels des services d'aide à domicile (SAAD) : surcoût porté sur les charges salariales (avenant 43 à la convention collective)
- Le Département a décidé de soutenir les SAAD associatifs par une dotation spécifique d'un montant total de 648 000 € pour le dernier trimestre 2021, compensée à hauteur de 70% par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

ZOOM : Création du Centre Départemental des Métiers de l'Autonomie

Les Etablissements Sociaux et Médico Sociaux (ESMS) rencontrent des difficultés croissantes pour recruter des personnels qualifiés. Le Département a donc décidé de créer un centre départemental des métiers de l'autonomie (CDMA) avec pour but de **coordonner et soutenir tous les acteurs du médico-social** sur les volets de l'emploi et de l'attractivité des métiers de l'autonomie.

Les objectifs du CDMA s'articulent en 4 axes :

- Un parcours d'orientation pour sensibiliser et valoriser les métiers de l'autonomie,
- Un parcours de recrutement,
- Une démarche territoriale pour encourager la mise en place d'équipes de renforts RH,
- Un parcours de formations coordonnées pour fidéliser les salariés et permettre aux personnels de monter en compétences.

La labellisation d'initiatives innovantes participera au développement de la formation et de l'emploi dans les métiers de l'autonomie.



CENTRE DÉPARTEMENTAL
DES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE

COHÉSION SOCIALE ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Le développement durable au cœur des enjeux de santé publique

OBJECTIFS

- ✓ Promouvoir les enjeux de santé publique et qualité sanitaire du milieu de vie en mobilisant les partenaires et les citoyens.
- ✓ Réduire les inégalités d'accès aux soins
- ✓ Soutenir l'innovation en santé

Le Département acteur de la santé publique

- Le CeGIDD (Nice, Antibes et Menton) : structure habilitée par l'ARS, porte des missions en faveur de l'accessibilité et de la qualité de l'offre de prévention et de dépistage en **santé sexuelle**, pour lutter contre le VIH et les maladies transmissibles. Déploiement « Hors les murs » en complément, au plus près de la population.
- En 2021, le Département a participé à la campagne nationale de **vaccination contre la Covid-19** en mobilisant les ressources du territoire : 149 884 injections réalisées.



Le Centre de Santé Départemental

- En 2021, préparation de l'ouverture en 2022 du premier **Centre de santé (CDS) départemental à Puget-Théniers** : structure sanitaire dispensant des consultations en médecine générale, des soins de premier recours et des actions d'éducation thérapeutique de prévention et santé publique.
- Tarifs conventionnés, sans dépassement et pratiquant le tiers payant sur une large amplitude horaire.
- Perspectives : mise en place d'une unité mobile connectée pour aller vers les populations des zones rurales sans déplacer les ressources médicales.



Les appels à projets santé pour soutenir l'innovation

- Les projets éligibles peuvent porter sur « la connaissance de l'impact de l'environnement sur la santé et les moyens pour limiter la vulnérabilité (déterminants de la santé, développement durable, sensibilité et inégalité) ».
- À ce titre, en 2021, deux dossiers, portés par le Centre National de la Recherche Scientifique, ont été subventionnés à hauteur de 86 669 € pour :
 - L'acquisition d'un analyseur de masse corporelle pour phénotypage des modèles murins de désordres métaboliques ;
 - Le développement de systèmes de cultures d'invertébrés marins pour l'expérimentation sur la réponse au stress, les cancers pédiatriques et l'impact de l'environnement sur la santé.

POURQUOI AGIR ?

Selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, « la santé est un état de complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La santé est intrinsèquement liée à des facteurs sociaux, économiques, environnementaux. Le Sommet de Rio, en 1992, avait fortement mis l'accent sur la place de la santé dans le développement durable.

COHÉSION SOCIALE ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Agir sur la qualité du lieu de vie des plus vulnérables (1/2)

OBJECTIFS

- ✓ Simplifier les parcours de vie et l'accès aux droits
- ✓ Accompagner la perte d'autonomie à domicile tout en soutenant les aidants
- ✓ Adapter l'offre d'hébergement avec les nouveaux dispositifs innovants
- ✓ Promouvoir, coordonner et intégrer les dispositifs
- ✓ Adapter, soutenir et suivre les structures

ZOOM : Elaboration du schéma départemental de l'autonomie pour 2022-2026

Le schéma départemental de l'autonomie a été réalisé dans une démarche de concertation réunissant plus de **1 000 usagers et acteurs** à travers 3 phases :

- L'établissement d'un diagnostic sur la base d'une consultation large des acteurs du secteur ;
- L'élaboration d'orientations et axes stratégiques ;
- La rédaction de fiches actions.

5 axes stratégiques :

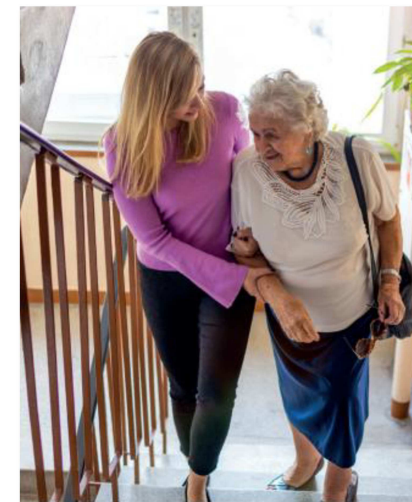
1. Moderniser l'accès aux droits et structurer la coordination des acteurs ;
2. Renforcer le repérage des situations à risque ;
3. Conforter le domicile et la citoyenneté ;
4. Accélérer la révolution de l'accueil et de l'accompagnement ;
5. Renforcer l'attractivité des métiers de l'autonomie et accompagner la professionnalisation du secteur.

Prévenir et accompagner la perte d'autonomie

- **Actions de prévention de la perte d'autonomie** assumées par la conférence des financeurs des Alpes-Maritimes en 2021 pour un coût de 2 834 686 € et 941 326 € en sus pour 35 projets retenus via un appel à projet. Plus de 42 299 bénéficiaires, des thèmes d'actions variés : le bien vieillir, la santé, le lien social et l'usage du numérique.
- Renforcement du dispositif destiné à **aider les séniors à aménager et rénover leur domicile** : aide aux travaux visant la prévention de la perte d'autonomie ou l'amélioration de l'accessibilité, la sécurité et le confort du logement, suivant les préconisations d'un ergothérapeute.
En 2021 : 1^{er} versement perçu par 115 demandeurs ; travaux finalisés pour 195 demandeurs, pour un montant total de 489 194 € d'aides.
A date, en moyenne, seules 6% des habitations sont adaptées à la perte d'autonomie.

Améliorer les prestations d'aide à domicile

- Campagne de contractualisation avec les SAAD (Service d'Aide A Domicile) intervenant pour les maralpins relevant de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et de la PCH (Prestation Compensatoire du Handicap). Pour les SAAD ayant contractualisé, le Département met en place une dotation supplémentaire de 1€ par heure d'intervention.
- **57 SAAD ont contractualisé avec le Département** autour de 4 axes majeurs :
 - Favoriser l'accessibilité financière et géographique ;
 - Garantir des interventions liées aux besoins des personnes accompagnées ;
 - Poursuivre la professionnalisation et la qualification du personnel ;
 - Valoriser la qualité des prestations.



COHÉSION SOCIALE ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Agir sur la qualité du lieu de vie des plus vulnérables (2/2)

POURQUOI AGIR ?

Les politiques départementales en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ont pour but d'apporter aux personnes concernées une réponse adaptée à leurs besoins avec le souci majeur de l'accessibilité financière des solutions.

Elaboration du Plan 2022-2028 d'investissement dans les EHPAD

- Nouveau plan départemental de soutien à l'investissement adopté en 2021 : 55 millions d'euros pour la période 2022-28.
- Objet : soutenir les **opérations de restructuration** pour 16 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) publics et associatifs. Les projets de restructuration doivent limiter l'impact sur le prix de la journée et d'améliorer la prise en charge des personnes et la qualité de vie des professionnels.
- Répondant à la préférence domiciliaire exprimée par les personnes âgées, le Département favorise la **transformation de l'offre** des établissements en encourageant la diversification de prestations innovantes tel que l'EHPAD hors les murs, l'EHPAD de demain, l'accueil de personnes en situation de handicap vieillissant en résidence autonomie.

CHIFFRES CLÉS

- **147 EHPAD** (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)
- **160 SAAD** (Services d'Aides et d'Accompagnement à Domicile) pour plus de 12 000 personnes accompagnées
- **26 000 bénéficiaires de l'APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie) dont plus de 15 000 à domicile
- **3 747 bénéficiaires** de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- **75 structures** concernées par l'aide à l'hébergement pour 1 587 places

Nouveau dispositif d'habitat inclusif

- Lancement à l'été 2021 d'un appel à manifestation d'intérêt pour créer et développer une nouvelle forme d'habitat, dans une logique de diversification de l'offre proposée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Les logements se caractérisent par la volonté des habitants de vivre ensemble, avec des espaces de vie individuels associés à des espaces de vie partagés dans un environnement adapté et sécurisé.
- 35 projets identifiés, concernant à terme (en 2029) 432 personnes (240 personnes âgées et 192 personnes en situation de handicap).



ZOOM : Rapprochement entre la Direction de l'Autonomie et la MDPH

Pour améliorer la transversalité et organiser les convergences sur les politiques publiques du grand âge et du handicap, le Directeur de l'Autonomie est désormais également Directeur de la MDPH depuis le 1er novembre 2021.

COHÉSION SOCIALE ET ENTRE TERRITOIRES

Accompagner les projets du territoire en faveur du développement durable

Aides aux collectivités

- Principaux postes aidés en matière de développement durable :
 - Réhabilitation des réseaux d'eau potable : 783 095 €, 24 dossiers ;
 - Entretien et restauration des rivières, protection des milieux marins, valorisation du bois, restauration des terrains de montagne : 57 787 €, 3 dossiers ;
 - Equipements dédiés à la gestion des déchets et espaces boisés : 645 859 €, 9 dossiers ;
 - Rénovation et acquisitions d'équipements pour les gîtes : 990 857 €, 3 dossiers ;
 - Aménagements de terrains agricoles : 243 181 € ; 6 dossiers.
- **Dématérialisation** des demandes de subventions relatives au règlement des aides aux collectivités (mesdemarches06).



Contrats urbains

- Mise en œuvre d'outils de contractualisation avec les intercommunalités urbaines (CASA, CAPG, CACPL, CARF et MNCA) et leurs communes centres, instaurant une nouvelle relation pour bâtir le futur territoire.
- Ces contrats reflètent la volonté départementale d'élaborer un projet commun pour favoriser le développement durable et améliorer la qualité de vie des maralpins.
- **10 contrats** de territoires urbains signés pour **138 projets** représentant un engagement financier du Département de plus de 150 millions d'euros sur 6 ans.
- Programme d'investissement élaboré entre le Département et les 10 bénéficiaires, axé sur des thématiques en cohérence avec les politiques GREEN Deal et SMART Deal du Département :
 - Les risques naturels et la transition environnementale ;
 - La qualité de vie ;
 - La mobilité verte ;
 - La transition numérique.

Appel à projets GREEN Deal 2021

- 1ère édition de l'appel à projets GREEN Deal à l'attention des communes et des associations des Alpes-Maritimes,
- Objectif : encourager la réalisation de projets en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique à travers 3 thématiques :
 - Transition énergétique ;
 - Économie circulaire et résilience des territoires ;
 - Éco-responsabilité et préservation de la nature.

18 projets lauréats pour 2 068 913 € de subvention, dont :

- Actions de sensibilisation à la nature dans les écoles de la Roya, et la formation du personnel des crèches à des pratiques écoresponsables dans leur quotidien ;
- Travaux de rénovation et de verdissement des établissements scolaires à Cagnes-sur-Mer et Mandelieu-la-Napoule ;
- Mise en place d'un service de prêt de vélos cargos et d'un chantier de réparation de vélos par l'insertion ;
- Revégétalisation et mise en valeur d'espaces en déprise par l'agriculture ou les activités pédagogiques.



PARTIE II
BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES ACTIONS
MISES EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE

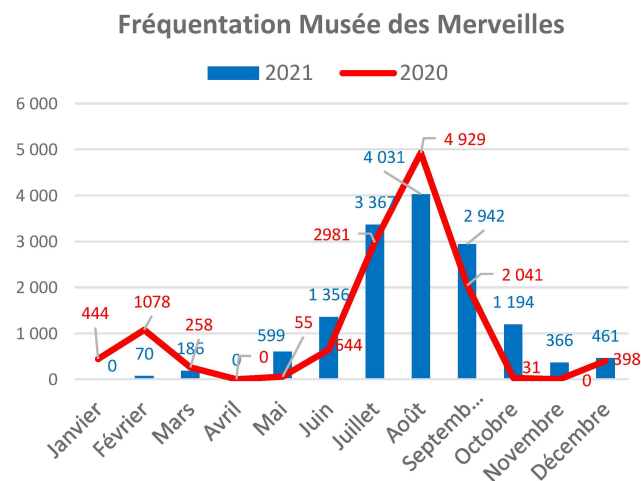
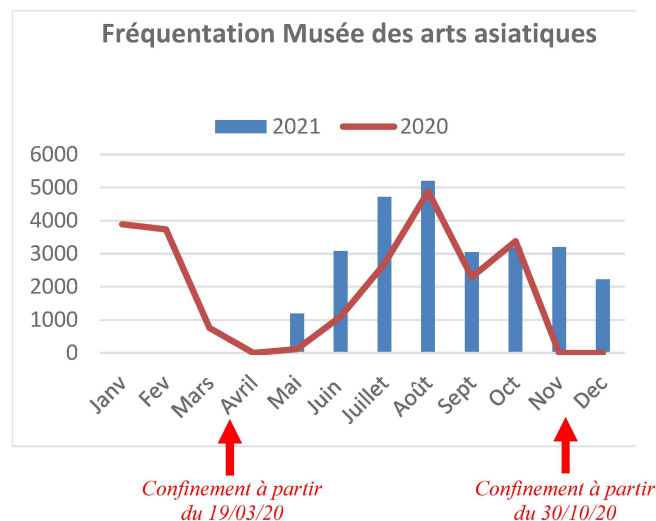
Épanouissement de tous les
êtres humains

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Une politique tournée vers sa mission culturelle

Perspectives

- Accentuer la médiation culturelle vers le public le plus large notamment grâce à des actions « Hors les murs » (écoles, hôpitaux pédiatriques, EHPAD...).
- Mieux utiliser les outils numériques (visio conférence, Mook, médiation à distance en temps réel, capsules...) à destination des publics scolaires et seniors, notamment au moyen des plateformes dédiées.
- Développer les recherches scientifiques territoriales afin de restituer la connaissance et le patrimoine aux populations locales.
- Poursuivre la politique de réutilisation des supports créés pour les scénographies des expositions dans les musées départementaux d'une exposition à l'autre.



CHIFFRES CLÉS

- **545 séances de cinéma itinérant** dans 36 communes
- **116 000 vues cumulées** sur les réseaux sociaux **du concert en streaming de l'artiste « Suzane »** le 4 mars 2021 au musée des arts asiatiques
- **1 840 092 pages consultées en ligne** sur le site des archives départementales en 2021
- **2 543 démarches liées à la culture** et aux médiathèques départementales réalisées dans les Maisons du Département



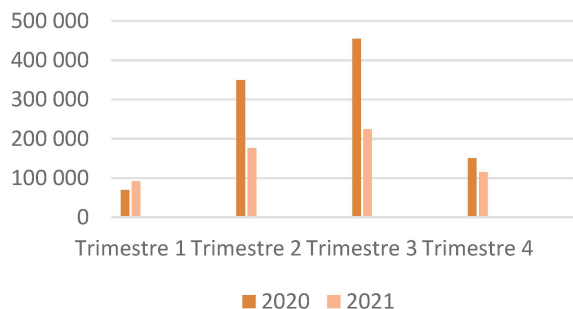
ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Sports et activités de pleine nature pour tous

Randonnées et activités de pleine nature

- Travaux d'amélioration de l'itinéraire des Balcons des gorges de Daluis situé en partie dans la réserve naturelle régionale des Gorges de Daluis, et de la Grande Traversée du Mercantour dans le cadre du Programme européen ALPIMED.
- Priorité au traitement des GR, des itinéraires décrits et promus dans les guides Randoxygène et des sentiers de petite randonnée participant à la vie du tissu économique local (GR GTM, sentier d'accès à la vallée des Merveilles, au refuge de Cougourde...).
- Au titre du PDESI, développement du baromètre des sports de nature, en partenariat avec les sept intercommunalités.

Nombre de visiteurs du site internet dédié aux randonnées et au Géoportail



Sport de haut niveau et jeunesse

- Récompenses aux sportifs de haut niveau des secteurs voile et ski et médaillés du département,
- Activités mer et montagne pour les scolaires avec la voile, le ski, la natation et l'escalade,
- 9 journées de sensibilisation aux risques (notamment avalanche avec l'ANENA) liés à la pratique du ski/surf/raquettes à neige organisées dans les établissements scolaires du moyen et haut pays.

Ecoles départementales mer et montagne

Malgré la crise COVID, tous les séjours programmés ont eu lieu, grâce au respect des gestes barrières. Objectifs : développer l'autonomie et le vivre ensemble, à sensibiliser au milieu naturel, à l'éco-citoyenneté, à la découverte de la faune et de la flore.

Les dispositifs handi

- Handi voile à l'année : **91** stages et **531** séances dispensés auprès des personnes en situation de handicap venant de 41 organismes
- Organisation d'une tournée handi voile et d'une semaine handi ski pour promouvoir la pratique auprès des personnes en situation de handicap
- Développement du vélo pour les personnes en situation de handicap par la pratique du cimgo, dans le cadre du Plan vélo départemental.

CHIFFRES CLÉS

- **6 500** km d'itinéraires balisés et entretenus dont 180 itinéraires de randonnée pédestre promus
- **61** espaces, sites et itinéraires inscrits au PDESI, 16 en cours d'étude

ZOOM : Accompagner le handicap pour la glisse

Le dispositif handi ski comprend chaque année deux formations gratuites de pilotage à destination des bénévoles et accompagnants des 14 tandem ski.

Le dispositif handi vélo comprend 9 cimgos qui sont répartis dans le Département et mis à disposition des organismes et personnes en situation de handicap pour vivre les sensations de glisse.

Soit en 2021, **plus de 500 sorties.**



PARTIE II
BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES ACTIONS
MISES EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE

Dynamique de développement
suivant des modes de production et
de consommation responsables

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Agriculture locale et durable pour une alimentation de qualité

OBJECTIFS

- ✓ Encourager le développement d'une agriculture locale
- ✓ Elaborer de manière concertée des projets communs sur la logistique alimentaire, la transformation alimentaire ou sur le foncier agricole
- ✓ Assurer la sécurité alimentaire, la surveillance et le diagnostic des maladies animales
- ✓ Préserver et mettre en valeur les espaces agricoles naturels et périurbains
- ✓ Développer la labellisation à l'agriculture biologique
- ✓ Soutenir et optimiser l'alimentation locale pour les collégiens
- ✓ Développer les activités éco touristiques de plein air et faire évoluer la promotion touristique du Département en fonction des nouveaux usages

POURQUOI AGIR ?

En structurant l'économie agricole alimentaire locale et en développant l'écotourisme, le Département contribue à améliorer la qualité de vie des Maralpins.

Agriculture et alimentation

Projet Alimentaire Territorial départemental

Elaboration d'un diagnostic dans le cadre du PAT pour rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs mais aussi pour développer la qualité de l'alimentation. Le PAT départemental s'inscrit en cohérence des actions déjà en cours : « 06 à Table ! », accompagnement à la conversion des agriculteurs vers la HVE et vers le Bio, réduction du gaspillage alimentaire, sensibilisation des collégiens aux enjeux de l'alimentation et de l'environnement. Réflexion sur la création d'une structure autonome pour développer la plateforme « 06 à Table ! » et l'extension de service : légumerie, conserverie.

Manger bien et durable en restauration scolaire

La démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire, pour une alimentation de qualité et locale comprend la réalisation d'un diagnostic du gaspillage et un ensemble d'actions pédagogiques autour du KIT ANTI-GASPI proposé aux collèges (concours des chefs de cuisine, concours d'affiche, formation DRAAF, réunion d'échanges entre chefs de cuisine).

Perspectives

- Protéger et structurer le territoire agricole,
- Développer une alimentation collective durable en circuits-courts,
- Adapter les exploitations au changement climatique.

CHIFFRES CLÉS

- « 06 à Table » : **341 tonnes** de fruits, légumes, œufs distribués sur la plateforme.
- Investissement et modernisation des exploitations agricoles : plus de **2,3 M€ d'aide** votée pour 97 dossiers.
- Lutte contre le frelon asiatique : 1076 interventions, **541 nids détruits** pour un montant de 142 500 €.

Gestion des risques sanitaires

- Réalisation de près de **95 000 analyses**, (dont 42 000 analyses d'aliments) dont 9 000 pour les collèges, 14 000 sur les eaux chaudes sanitaires ou les eaux de consommation, 2 300 analyses sur les eaux de stations d'épuration (chimie et surveillance du SARS-CoV-2)
- Réalisation de **24 000 contrôles réglementaires** sur les animaux de rentes, 12 000 analyses sur la faune domestique et sauvage, 115 autopsies

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Tourisme, insertion et développement durable

Tourisme durable

Festival des Jardins

La 3^{ème} édition du Festival des Jardins de la Côte d'Azur du 9 mai au 9 juin 2021 a vu la présentation de 24 jardins éphémères. A cette occasion, les animations proposées sur tout le département ont valorisé les 75 jardins de la Côte d'Azur ouverts au public dont 14 sont labellisés « Jardin Remarquable ». Des créations respectueuses de l'environnement ont été proposées lors de cette manifestation et un prix GREEN Deal a été remis.

Guide des micro-aventures

Création du « Carnet de micro-aventures » avec 50 expériences pour découvrir autrement notre territoire (été 2021, de juillet à septembre) ainsi que l'hiver 21-22 sur le format micro-aventures : excursions à la journée, en liberté ou accompagnées, à destination des locaux et d'un tourisme de proximité (avec zoom particulier sur les prestataires des vallées impactées par la tempête Alex).

Insertion et développement durable

Conscient de sa responsabilité à l'égard de l'environnement, le Département s'est investi par le biais de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) en finançant **des entreprises et chantiers d'insertion à vocation écologique**. En 2021, près de 500 000 € ont été conventionnés au profit de structures de l'IAE axées sur le tri de vêtements, la rénovation informatique, le recyclage du bois, d'objets, l'agriculture biologique mais également la vente de produits de seconde main grâce à une ressourcerie.

60 postes ont été financés afin de permettre à des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) de retrouver un emploi et découvrir un nouveau domaine d'activité.

En associant ainsi insertion et écologie, le Département a souhaité apporter un regard différent et amener chacun à consommer autrement.



RAPPORT ANNUEL 2021 DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Pour aller plus loin, le Département des Alpes-Maritimes vous invite à découvrir et suivre
la mise en place de son plan de transition écologique :**

www.departement06.fr